

SAINT-JOSEPH, le 09 Juin 2023

## Communiqué pour les inscriptions

### Garderie Matin et soir et activités ALSH mercredi

### Année scolaire 2023/2024

Le Maire de la Ville de SAINT-JOSEPH, Président de la Caisse des Écoles, informe les parents d'élèves que les inscriptions aux activités ALSH du mercredi et de Garderie matin et soir pour la rentrée 2023-2024 se dérouleront comme suit :

- ❖ Début des inscriptions en ligne via le « Portail Famille » du **19 Juin 2023 au 17 Juillet 2023**
- ❖ Une session pour les retardataires via le « Portail Famille » du **16 Août 2023 au 25 Août 2023**

Les paiements se feront en ligne du 1<sup>er</sup> au 20 Août 2023 et en présentiel à la régie de la Caisse des écoles du 22 au 28 Août 2023.

Les nouveaux parents pourront suivre via les réseaux de la ville, une vidéo explicative pour les aider dans leurs démarches.

#### Modalités d'inscription

#### **Attention : Les inscriptions seront traitées prioritairement sur le portail famille**

Inscription sur le portail famille mise en place afin de faciliter la démarche en ligne avec le QR Code suivant à scanner :



1. Soit avec votre identifiant si vous avez déjà un compte famille (enfant (s) déjà inscrit (s) à l'école), (cas N°1)
2. Soit en créant votre compte famille afin d'obtenir votre identifiant de connexion, (cas N°2)

#### Procédure à suivre pour la démarche en ligne :

**Cas N°1** - Vous disposez déjà d'un compte famille avec vos identifiants de connexion :

1. Cliquez sur guide d'utilisation du portail famille
2. Procédez à une demande d'inscription aux activités périscolaire (2 démarches) :
  - Une démarche « Inscription Garderie Matin et soir »

Angle des rues Jean Jaurès et la République / 97212 SAINT-JOSEPH / tél : 0596 57 60 06

49 4  
JCN



- Une démarche « Inscription aux activités du mercredi » via la rubrique MON COMPTE FAMILLE – DEMARCHE DISPONIBLE.

**Cas N°2** – Vous inscrivez pour la première fois un ou des enfants (s) dans un établissement scolaire afin de bénéficier de la Garderie matin et soir de SAINT-JOSEPH :

1. Effectuez votre demande de création de compte famille via la rubrique CREATION COMPTE FAMILLE et suivez les indications.
2. Une fois le code reçu par mail, saisissez le dans le champ indiqué
3. Création du mot de passe
4. Suivez les instructions jusqu'à la fin des étapes
5. Puis vous accéderez aux démarches disponible (voir cas n°1)

**Pour les parents rencontrant des difficultés :**

- Ils devront se diriger vers **le point d'accueil de La maison France service** au 35 rue Eugène Maillard 97212 Saint-Joseph afin d'y faire leurs démarches aux dates précise.
- Appeler au **0596 57 30 00 ou 0596 57 60 06** du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00, lundi et jeudi après-midi de 15h00 à 17h00 – Poste 153, 171
- Envoyer leurs requêtes à l'adresse mail : [inscription.periscolaires@stjoseph972.fr](mailto:inscription.periscolaires@stjoseph972.fr)

Les pièces suivantes vous seront demandé via les démarches d'inscription disponible :

- Livret de famille (toute les pages)
  - Page du carnet de santé (vaccinations)
  - Pièce d'identité des parents
  - Justificatif d'adresse de moins de 6 mois
  - Attestation d'assurance extra-scolaire 2023 - 2024
  - Attestation Caf (Octobre 2022)
- + 1 Photo de l'enfant.

**⚠** Le nombre de place aux activités ALSH est limité ; Seuls les dossiers complets seront acceptés.

Le maire

